



L'ÉPINE INFOS

N° 15 - PRINTEMPS 2025

EDITO DU MAIRE

Chers Épinots,

L'année 2025 est de tous les dangers pour l'ensemble des communes actives de France ayant comme L'Épine, des intentions d'investir tout en demandant des aides à nos partenaires institutionnels habituels : État – Région – Département.

Nos partenaires nationaux ont toujours subventionné les communes avec des taux de subvention stables et réguliers jusqu'à ces derniers mois où, la politique déstabilisante de l'état leur procure des manques à gagner, et les rende très fragiles financièrement. Mieux, depuis février 2025 une accélération d'alerte de leur trésorerie de plus en plus délicate laisse à penser que les taux promis ne pourront être attribués que par dérogation aux taux nouvellement votés en 2025.

C'est désormais dans ce contexte que les diverses demandes de subvention pour la dernière opération de restauration de Notre Dame de L'Épine, sont en attente de réponses officielles à propos des taux de subvention pré-accordés.

Votre Conseil Communal et son Maire ont d'ores et déjà demandé par courrier à ce que la Basilique, Monument emblématique de la région, bénéficie à titre exceptionnel des taux promis, partant du fait que pour la commune le « coup est parti » depuis notre pré-commande écrite du 8 juillet 2021 et confirmée par un deuxième engagement écrit du 14 décembre 2023, et ceci en attente de la décision de la DRAC.

De leur côté, la préfecture a obtenu de la DRAC le maintien de la subvention état à hauteur de 48 %, comprenant les lots assainissement et électricité.

Vous l'avez bien compris, malgré le lancement de l'appel d'offre du 25 mars 2025, il se pourrait encore que la commune doive renoncer à ces travaux trop longtemps retardés par la DRAC tributaire de ses promesses de 2015 qu'elle a eu du mal à maintenir.

Autre investissement 2025 prévu : L'extension du fournil de la boulangerie, un marché de 23 000 €, dont nous espérons une inauguration pour mi-juillet.

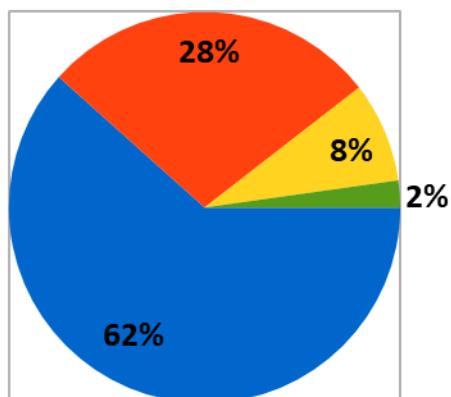
Cette année verra aussi les dernières implantations de jeux extérieurs pour les enfants Allée du Château, la réfection partielle de la toiture et la mise en place de 3 fenêtres à double vitrage à l'école maternelle, la pose de frisette en primaire et enfin la modification de l'alimentation de l'éclairage public Rue de la lanterne à Melette, pour un montant total d'investissement de 16 000 €.

Divers travaux sur voirie seront réalisés à hauteur de 32 000 € et 15 000 € seront affectés aux bâtiments.

De son côté, la Communauté d'Agglomération de Châlons a procédé au curage de deux bassins de décantation des eaux pluviales, en prévoit un troisième rue Emile Barbier et réalisera, devant le cimetière, un important puisard de récupération et d'infiltration des eaux de la Rue du Petit Cimetière.

Le budget 2025 en quelques chiffres

DEPENSES



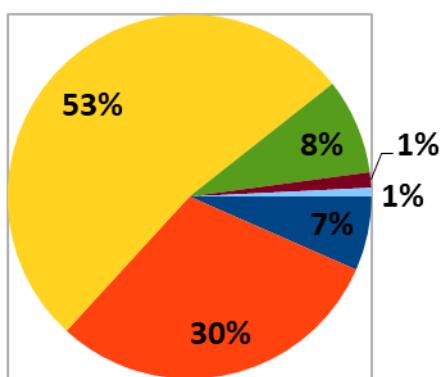
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Dotation aux amortissements

CHRONIQUE BUDGETAIRE 2025

Parlons Dépenses :

L'état a décidé unilatéralement d'augmenter les charges de sécurité sociale, de prévoyance et de retraite (CNRACL) et IRCANTEC des agents communaux, incombant aux communes (augmentation chiffrée entre 5 à 6 %). D'autre part, les communes subissent une inflation générale sur tous les travaux et fournitures estimée à 4 % : montant des dépenses supplémentaires de 14.800 €.

RECETTES



- Produits de service et du domaine
- Excédent de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Dotations

Parlons Recettes :

Sans tenir compte des excédents reportés, l'état a augmenté les bases d'imposition foncière de 1,7 % soit 7.480 € pour L'Épine au titre de compensation de l'inflation.

La commune en quête d'équilibre de son budget a voté une augmentation de son taux foncier à hauteur de 2 % soit une recette de 7.300 € pour compenser la dépense totale des 14.800 € de perte.

Le pourcentage global de vos impôts fonciers bâti et non bâti sera de 3,7 % en 2025.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026 – ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les inscriptions scolaires pour la rentrée **2025-2026** s'ouvriront en Mairie du **12 au 16 mai**. Nous vous demandons de prendre rendez-vous en appelant le 03.26.66.96.99.

Pour votre rendez-vous, il faudra vous munir du :

- Carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille

La mairie fournira les adresses mail des nouveaux parents à l'école.



Pour tous les élèves

- Le dossier périscolaire sera remis aux parents ou déposé dans leur boîte aux lettres en mai. Les dossiers dûment remplis sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **16 JUIN 2025**.
- L'école transmettra aux parents les listes de fournitures et les informations par mail avant la rentrée.

REPAS DES ANCIENS

La commune organise son repas annuel pour les Épinotes et les Épinots de 60 ans et plus...

Inscrivez dès maintenant dans votre agenda, la date du :

**DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025
à 12 h à la salle L'Épinette.**

Début septembre, vous recevrez un courrier d'invitation avec toutes les modalités de participation et son coupon d'inscription



CENTRE DE LOISIRS – JUILLET 2025

Le Centre de Loisirs organisé par Familles Rurales de L'Épine sera ouvert du **7 JUILLET au 27 JUILLET 2025** accueillera les enfants de 3 à 15 ans.

Tous les enfants seront reçus au CFPPA comme l'année dernière.

Les inscriptions se feront au CFPPA le 16 mai de 18 h 30 à 20 h 00 ce créneau est réservé aux Épinots et anciens adhérents et le 17 mai de 10 h 00 à 12 h 00.

N'hésitez pas à demander le dossier d'inscription par mail : cshlepine@orange.fr ou sur notre site : <http://www.mairie-lepine51.fr>

De nombreuses activités sont proposées aux enfants, qui passeront un bon moment avec leur encadrant.



RAPPEL : TAILLE ET COUPE DES VÉGÉTAUX

En application de l'article L.411-1 du code de l'environnement, il est préconisé dans la MARNE de ne pas intervenir sur la végétation ligneuse entre le 15 mars et le 15 août afin d'éviter toute destruction de nid, œufs ou spécimens d'oiseaux notamment d'espèces protégés.

Il est rappelé également que **les feux sont strictement interdits.**

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Après un signalement sur la commune, les chenilles processionnaires du chêne et du pin sont de retour...

Nous vous rappelons que leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé ainsi que pour les animaux, surtout pour les chiens, restez vigilants et tenez votre chien en laisse et évitez tout contact.



Il est rappelé que les nids de chenilles processionnaires doivent être enlevés par un professionnel, si besoin la mairie pourra vous guider dans vos démarches.

MARCHÉ DE PRINTEMPS – RANDONNÉE PÉDESTRE

Les Amis de la Basilique de L'Épine organisent leur marché de printemps, le :

**DIMANCHE 27 AVRIL 2025
de 10 h 00 à 18 h 00**

Vous pourrez acheter des fleurs et plantes pour votre jardin et obtenir des conseils en jardinage.

Plus de 30 exposants seront présents à l'intérieur et à proximité de la Salle L'Épinette.



Cette année... En partenariat avec les Amis de la Basilique, l'école organise une randonnée pédestre en famille, au profit de la coopérative scolaire, 3 circuits vous seront proposés.

Une participation de 2 € vous sera demandé, au profit du projet « Cirque » de l'école.



QUELQUES DATES...

LA BROCANTE - DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

Organisée par la Société de Chasse de L'ÉPINE, la brocante se déroulera aux abords de la Salle des Fêtes L'Épinette de 6 H à 18 h.

Contact : Mr DANIZEL Daniel - 06.83.54.71.46 ou par mail : f.danizel@gmail.com

LE SALON FABOPHILE - DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

Organisé par Les Amis de la Basilique, le salon fabophile se déroulera de 9 h 30 à 17h 30 à la Salle L'Épinette.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU - VENDREDI 22 NOVEMBRE 2025

Organisé par le Comité des Fêtes de L'Épine – La soirée se déroulera à partir de 19 h 30.



L'ÉPINE INFOS n°15 année 2025
Directeur de publication :
Jean-Pierre ADAM
Rédaction et mise en page :
Commission Communication
Impression et diffusion :
Mairie de L'Épine